

L'annuaire des entreprises

Référez votre entreprise auprès des collectivités de notre réseau
ANDES - Association Nationale Des Élus en charge du Sport



BULLETIN DE COMMANDE



Dossier complet à renvoyer par mail
à contact@andes.fr en cliquant ici

Raison sociale :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone : N° SIRET :

Prestations (à cocher)

Forfait « Entreprise » à 800 €

Forfait « Start-up » à 500 €

Total à payer :

Choisir le niveau de visibilité nationale ou dans des régions cibles :

Toute la France

Auvergne-Rhône-Alpes

Antilles

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val-de-Loire

Grand-Est

Hauts-de-France

Île-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Océan Indien

Occitanie

Pays-de-la-Loire

Sud-PACA

Corse

Interlocuteurs (à remplir)

FACTURATION

Nom - Prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

SUIVI DOSSIER

Nom - Prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Je soussigné, en qualité de, dûment mandaté(e) et agissant pour le compte de la structure ci-dessus mentionnée et pour laquelle j'engage le paiement de la prestation :

Par virement

Par chèque

À, le

Signature + tampon

A réception du paiement, la mise en ligne se fera dans un délai de 15 jours ouvrés.
Retrouvez plus d'informations dans les conditions générales de ventes [à la fin du document](#).



ANDES - Association Nationale Des Elus en charge du Sport

18 avenue Charles de Gaulle - Bât 35 - 31130 BALMA

05 34 43 05 18 - contact@andes.fr - andes.fr

 **ANDES**
Le Réseau Sport des Collectivités Locales

L'annuaire des entreprises

Référenciez votre entreprise auprès des collectivités de notre réseau
ANDES - Association Nationale Des Élus en charge du Sport



BULLETIN DE COMMANDE



Dossier complet à renvoyer par mail
à contact@andes.fr en cliquant ici

LES ÉLÉMENTS À NOUS FOURNIR

Indiquez le(s) secteur(s) d'activité :

.....

Présentation de l'entreprise (1000 caractères)

Indiquez vos comptes réseaux sociaux

Facebook : LinkedIn :

Twitter / X : Autre :

Pour les photos (3 max)

Veuillez joindre les photos en les nommant avec la légende souhaitée* (réalisation + nom de la collectivité)

** celle-ci sera visible dans l'annuaire.*

Pièces à joindre pour soumettre votre dossier par mail :

- > Bulletin de commande complété et signé (page 1 et page 2)
- > Si forfait «Start-up» choisi, un justificatif (incubateur,...)
- > Conditions générales de vente signées
- > Logo d'entreprise HD (différents formats si existants)
- > Les photos légendées HD



L'annuaire des entreprises

Référez votre entreprise auprès des collectivités de notre réseau
ANDES - Association Nationale Des Élus en charge du Sport



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Ce document concerne les relations contractuelles liées à la commercialisation d'un espace promotionnel dans le cadre d'un annuaire d'entreprises réservé aux adhérents de l'association ANDES, et exclut toute intervention s'inscrivant dans le cadre du Code des Marchés Publics. Il respecte notamment les principes d'égal accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence.

Article 1. Champ d'application et portée des conditions générales de ventes : Les présentes conditions générales de ventes sont applicables à tout professionnel disposant d'une activité et de références commerciales (ci-après dénommé « le candidat ») souhaitant acheter un espace de visibilité dans l'annuaire des entreprises 2024-2025. La signature des présentes conditions générales de ventes implique l'acceptation pleine et entière par le candidat des présentes conditions générales de ventes.

Article 2. Détails des prestations : L'annuaire entreprises de l'ANDES 2024-2025 est commercialisé par l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par les dispositions du décret du 16 Août 1901, dont le siège social se situe Les Espaces Entreprises de Balma Toulouse, Bâtiment 35, 18 avenue Charles de Gaulle à BALMA (31130) et inscrite au Répertoire National des Associations sous le numéro 422 333 278 00055 (ci-après dénommée « l'ANDES »). En sa qualité de propriétaire de l'annuaire, l'ANDES est seule habilitée à définir les caractéristiques des prestations commercialisées. Pour les consulter, se référer au document annexe présentant l'intégralité des prestations.

Article 3. Durée du contrat : Le présent contrat est d'une durée d'un an, et entre en vigueur le 1^{er} octobre 2024 jusqu'au 30 septembre 2025. Il arrivera donc à échéance dans tous ses effets le 30 septembre 2025.

Article 4. Traitement des demandes de souscription et conditions de renouvellement : Toute demande de souscription à l'annuaire entreprises est soumise à la validation de l'ANDES et est jugée recevable à compter de la réception par l'ANDES de l'ensemble des informations figurant sur le bulletin de commande, dûment complété et signé par le représentant légal du candidat et du règlement par le candidat du prix des prestations retenues. Le règlement du prix de la prestation est constaté par l'ANDES à compter de l'encaissement effectif des sommes correspondantes par l'ANDES. Après l'examen de la candidature, l'ANDES se réserve le droit

plein et entier d'y donner une suite favorable ou non. Un délai de rétractation de quatorze (14) jours de la demande du candidat est accordé, à compter de la date d'envoi de la demande par le candidat, sans qu'une motivation ne soit appelée ou de quelconques dommages requis par l'ANDES. La validation par l'ANDES de toute demande d'une page annuaire interviendra par notification adressée par l'ANDES au candidat à l'adresse communiquée par le candidat sur son dossier de demande de réservation. A défaut de notification écrite reçue par le candidat, la réservation effectuée est réputée rejetée par l'ANDES. A compter de la validation par l'ANDES de la demande de prestation du candidat, une facture sera adressée au candidat à l'adresse indiquée dans le bon de commande. Seul le règlement de ladite facture autorisera la publication de la fiche entreprise dans l'annuaire des entreprises de l'ANDES. Le prix de la réservation est définitivement acquis à l'ANDES, sous réserve des stipulations de l'article 5 relatives à l'annulation de la réservation. Dans le cas d'une souscription en cours d'année, une décote sera appliquée à la facturation selon le barème suivant :

- à partir du 1^{er} avril 2025 | une réduction de 10 %

Le mois de septembre étant réservé à la préparation de la prochaine édition de l'annuaire des entreprises, un appel à renouvellement de la prestation sera lancé par l'ANDES au plus tard un (1) mois avant la fin du contrat, soit au plus tard le 31 août. La procédure de bulletin de commande et de règlement de la facture sera à reconduire pour valider l'inscription sur la nouvelle édition de l'annuaire. Le renouvellement de la prestation ne se fait donc pas par tacite reconduction, mais par démarche motivée par le candidat. Le règlement du prix de la commande par le participant à l'ANDES sera effectué par virement sur le compte bancaire de l'ANDES dont les coordonnées sont communiquées au candidat ou par chèque à envoyer à l'adresse postale du siège de l'ANDES.

Article 5. Résiliation de la prestation : En cas de résiliation de la prestation par le candidat, l'ANDES s'engage à retirer la fiche entreprise de l'annuaire numérique. Toutefois, les sommes encaissées pour la prestation seront conservées par l'ANDES. En cas d'inexécution de l'une des obligations par l'une ou l'autre des parties, la partie lésée pourra, après envoi en recommandé avec accusé de réception d'une lettre de mise en demeure du respect des obligations contractuelles, restée sans réponse après un délai de huit jours à compter de sa

réception, résilier la présente, sans préjudice de dommages et intérêts. L'ANDES ne sera tenue pour responsable, ni ne pourra être considérée comme ayant violé le Contrat, si elle est dans l'impossibilité de respecter quelconque de ses engagements ou délais contractuels pour cause de force majeure et imprévisible, et notamment mais sans que cette liste soit limitative : guerre, émeutes, grève, épidémie ou pandémie, incendie, explosion, inondation, cyclone, tremblement de terre, sabotage, attentat terroriste, ou tout autre événement indépendant de la volonté de l'ANDES et susceptible de compromettre l'exécution du Contrat, pour lesquels le remboursement de la participation forfaitaire versée ne pourra être effectué.

Article 6. Cession du contrat : Le présent contrat étant conclu en considération des qualités du candidat, celui-ci ne pourra en céder le bénéfice, en tout ou en partie.

Article 7. Informatique et libertés : Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'ANDES conserve la confidentialité la plus stricte des données personnelles qui lui sont communiquées à l'occasion de la réservation d'une page de l'annuaire et devra les traiter dans le respect de ladite loi. Les données à caractère personnel transmises à l'organisateur par le candidat font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par l'ANDES pour le traitement de la demande de la prestation. L'ANDES s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers autres que ses partenaires chargés du traitement de la demande de la prestation. L'ANDES pourra toutefois être amené à communiquer ces données pour répondre à une injonction des autorités légales. Toute personne physique, justifiant de son identité, peut exercer son droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations la concernant et figurant dans les bases de données de l'organisateur, sur demande adressée par courrier et adressée au siège de l'ANDES.

Article 8. Règlement des litiges : L'ANDES et le candidat s'efforceront de régler à l'amiable toute difficulté résultant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de ventes. A défaut d'y parvenir dans un délai de trente (30) jours, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents. De convention expresse, compétence est donnée aux tribunaux compétents du siège de l'ANDES pour connaître toute contestation ou litige portant sur l'interprétation de la présente.

Je certifie avoir pris connaissances des conditions générales de vente.

Date et signature :



Dossier complet à renvoyer par mail à contact@andes.fr en cliquant ici



ANDES - Association Nationale Des Elus en charge du Sport
18 avenue Charles de Gaulle - Bât 35 - 31130 BALMA
05 34 43 05 18 - contact@andes.fr - andes.fr

ANDES
Le Réseau Sport des Collectivités Locales